

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                     |
|------------------------------------|---------------------|
| 0 Réclamation                      | contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



## Déclaration de Maladie

N° W19-537446 14981

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> A
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : <u>61602</u>	Société : <u>12AAY</u>		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e),	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : <u>HASSINI HAFID</u>			
Date de naissance : <u>24/04/1962</u>			
Adresse : <u>Rue 5 N° 151 Hay Tissir II RIN GARA</u>			
Tél. : <u>0666241151</u>	Total des frais engagés : <u>5157</u>		
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :  <u>Dr. Abdeljalil Hassini</u> <u>Medecine Generale</u> <u>468, Bd Abdellatif Ben Kaddour</u> <u>BP 2931</u> <u>10000 CASABLANCA</u>			
Date de consultation : <u>03/12/2020</u>			
Nom et prénom du malade : <u>Hassini Hafid</u> Age : <u></u>			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : <u>Maladie chronique</u>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je  
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

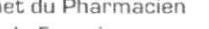
Fait à : CASA Le : 19/12/2021

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/2022	C		150.00	DRG 91015362 Dr Abdellatif Médecine Générale Bab Bni Abacha Tunisie Signature : Dr Abdellatif

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>PHARMACIE TISSIR II</b> Dr. Salwa HAJOUI Bd. Aéroport 58 Hay Mohammadi Casablanca - Tel.: 0522 62 67 00	15/12/20	36570

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ACCCDE			

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important:**

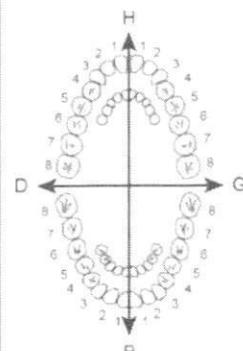
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Docteur Abdelali ATTAF**  
MEDECINE GENERALE

- ◆ MEDECINE DU TRAVAIL ◆
- ◆ ECHOGRAPHIE ◆
- ◆ HOMEOPATHIE ◆

468, Bd. Aba Chouaïb Doukkali  
Av. "A" - Hay Farah - Casablanca  
Tél.: 0522 81 13 32

**الدكتور عبد العالى عطاف**  
**الطب العام**

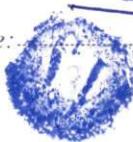
اختصاصي في طب الشغل  
الفحص بالصدى

468، شارع أبا شعيب الدكالي  
مجمع "أ" حي الفرج - الدار البيضاء  
الهاتف: 0522 81 13 32

Casablanca, le:

168,20

- Augment 1g



2020

38,80

- Mu + L



13,20

- Cetamyl 1g



15,30

- Viba C 20



Abdelali ATTAF  
Medecine Generale  
468, Bd. Aba Chouaïb Doukkali  
Casablanca Av. "A" - Hay Farah

PHARMACIE TISSIRI  
Dr. Salwa Al-Hamad  
Bd. A N° 58, Hay Mohammed  
Casablanca Tel.: 0522 62 67 01

PPV: 168,20 DH  
LOT: 623739  
PER: 06/21

PHARMACIE  
Dr. Salwa Al-Hamad  
Bd. A N° 58, Hay  
Casablanca Tel.: 0522 62 67 01

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

38,80

CETAMYL 1000 mg  
Paracetamol  
Boite de 10 comprimés P.P.V. : 13,20 DH  
6 118000 191438

Vita C1000®

PPV 150DH30  
EXP 10/2023  
LOT 09031 24

65.10 x 2 ml lot 6000 (25)

11 + 26

PHARMACIE TISSIR II  
Dr. Salwa HAJOUI  
Bd. A N° 58 Hay Mohammadi  
Casablanca Tel.: 0522 62 69 01

Dr. Abdelali ATTAK  
Médecin Généraliste  
Boulevard Hassan II  
Casablanca Tel.: 0522 43 33

365.7

Lot:	Fab:	EXP.:
مجموعة	صنع	صالح لغاية
630 03 2020 03 2023		
BIOCODEX MAROC PPV 65.10 DH		

Lot:	Fab:	EXP.:
نوع	صنع	صالح لغاية
630 03 2020 03 2023		
BIOCODEX MAROC PPV 65.10 DH		

PHARMACIE TISSIR II  
Dr. Salwa HAJOUI  
Bd. A N° 58 Hay Mohammadi  
Casablanca Tel.: 0522 62 69 01